



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. limitée  
11 avril 2016  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2016**

6-10 juin 2016, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

**Questions d'organisation**

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté,  
liste des documents et programme de travail**

**Note du secrétariat du Conseil d'administration**

**Table des matières**

| <i>Point</i>   | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. Questions d'organisation .....                              | 3           |
| <i>Débat consacré au PNUD</i>                                  |             |
| 2. Rapport annuel de l'Administrateur .....                    | 3           |
| 3. Questions financières, budgétaires et administratives ..... | 4           |
| 4. Problématique hommes-femmes au PNUD .....                   | 4           |
| 5. Rapport sur le développement humain .....                   | 4           |
| 6. Programmes de pays du PNUD et questions connexes .....      | 5           |
| 7. Évaluation .....  | 5           |
| 8. Fonds d'équipement des Nations Unies .....                  | 6           |
| 9. Volontaires des Nations Unies .....                         | 6           |
| <i>Débat consacré au FNUAP</i>                                 |             |
| 10. Rapport annuel du Directeur exécutif .....                 | 7           |
| 11. Programmes de pays du FNUAP et questions connexes .....    | 8           |
| 12. Évaluation .....   | 8           |
| <i>Débat consacré à l'UNOPS</i>                                |             |
| 13. Rapport annuel de la Directrice exécutive .....            | 9           |



*Débat consacré aux questions communes*

|   |    |
|---|----|
| 14. Audit et contrôle internes . . . . .  | 9  |
| 15. Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS . . . . .  | 11 |
| 16. Questions diverses . . . . .  | 12 |
| <i>Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, d'ONU-Femmes et du Programme alimentaire mondial (3 juin 2016)</i> |    |
| Plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2016 du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS . . . . .   | 13 |

## **Ordre du jour annoté et liste des documents**

### **Point 1**

#### **Questions d'organisation**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour de sa session annuelle de 2016 et donnera son aval au plan de travail pour la session, tel que présenté par son Secrétaire. Il souhaitera sans doute aussi adopter le rapport sur les travaux de sa première session ordinaire de 2016. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues dans les délais impartis.

#### *Documentation*

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2016/L.2)

Rapport sur les travaux de la première session ordinaire de 2016 (DP/2016/7)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2016 (DP/2016/8)

## **Débat consacré au PNUD**

### **Point 2**

#### **Rapport annuel de l'Administrateur**

En réponse à sa décision 2013/27, le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport combinant l'examen à mi-parcours du plan stratégique du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour 2014-2017 et le rapport annuel de l'Administrateur pour 2015. Le rapport présente les résultats obtenus en matière de développement et d'objectifs institutionnels pour les deux premières années de mise en œuvre du plan stratégique. Il est complété par une évaluation des facteurs de performance, des enseignements tirés de l'expérience et des recommandations concernant la voie à suivre. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du rapport et fournir des orientations quant à l'établissement des futurs rapports annuels.

Conformément aux résolutions 59/267 et 62/246 de l'Assemblée générale, le rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI) présente une synthèse des réponses de l'Administration aux recommandations formulées par le CCI dans ses rapports publiés en 2015, ainsi que l'état d'avancement de l'application des recommandations du CCI formulées en 2014 et 2013. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

L'annexe statistique contient des données financières détaillées (montants annuels des produits et des charges prévus au titre des activités menées dans le cadre des programmes de pays du PNUD et financées à l'aide des ressources de base et des fonds extrabudgétaires).

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017, y compris le rapport annuel de l'Administrateur pour 2015 (DP/2016/9)

Rapport du PNUD sur la mise en œuvre des recommandations formulées par le Corps commun d'inspection en 2015 (DP/2016/9/Add.1)

Annexe statistique (DP/2016/9/Add.2)

### **Point 3**

#### **Questions financières, budgétaires et administratives**

Dans sa décision 2013/28, le Conseil d'administration a approuvé le budget intégré du PNUD pour 2014-2017, un complément essentiel du plan stratégique du PNUD portant sur la même période. L'approbation couvrait les ressources ordinaires du plan de ressources intégré du PNUD, y compris celles relatives aux activités touchant aux programmes et aux institutions. Le Conseil a aussi pris note de la partie consacrée aux « autres ressources » dans le plan de ressources intégré du PNUD. La décision susmentionnée a également demandé qu'un examen à mi-parcours du budget intégré ait lieu en même temps que l'examen à mi-parcours du plan stratégique lors de la session annuelle de 2016. Le document présente un examen à mi-parcours du budget intégré, en mettant l'accent sur sa composante institutionnelle et sur la rationalisation des coûts obtenue grâce à un recouvrement plus efficace des sommes dues. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

#### *Documentation*

Examen à mi-parcours du budget intégré du PNUD pour la période 2014-2017 (DP/2016/10)

### **Point 4**

#### **Problématique hommes-femmes au PNUD**

Le présent rapport résume les progrès accomplis par le PNUD en 2015 dans la mise en œuvre de la stratégie de promotion de l'égalité des sexes, 2014-2017. Cette stratégie correspond au plan stratégique du PNUD pour 2014-2017, dans lequel l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes constituent l'un des sept résultats attendus en matière de développement et se retrouvent dans les six autres domaines de résultat. Il rend également compte des mesures qui ont été prises ou renforcées pour améliorer la responsabilisation, les investissements et les capacités en matière d'intégration de la problématique hommes-femmes. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note de ce rapport.

#### *Documentation*

Rapport annuel de l'Administrateur sur la mise en œuvre de la stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes en 2015 (DP/2016/11)

### **Point 5**

#### **Rapport sur le développement humain**

Le Bureau du Rapport sur le développement humain présentera un rapport oral sur les consultations relatives au rapport de 2016, en application de la résolution

57/264 de l'Assemblée générale. Le Directeur du Bureau décrira les diverses étapes de l'établissement du rapport (consultations, contributions sollicitées et procédures d'examen, collecte de données et réunions avec les États Membres), mettra en relief ses principaux axes et présentera des observations préliminaires concernant sa publication à l'échelle mondiale et d'autres exposés connexes. Son intervention sera placée sous le thème du « Développement humain – la voie à suivre », s'inscrira dans la perspective du vaste programme mondial du développement durable à l'horizon 2030/objectifs de développement durable et insistera sur la nécessité de donner de la notion de développement humain une définition qui fasse écho aux défis, menaces et inégalités existant actuellement en termes de développement, ainsi qu'aux possibilités offertes dans un monde où les niveaux de développement humain sont d'une manière générale élevés. Le Directeur rappellera également au Conseil comment les données relatives aux indices de développement humain sont obtenues auprès des organismes chargés de les recueillir et intègrent le souci d'étoffer l'ensemble des indicateurs de base du développement humain.

## **Point 6**

### **Programmes de pays du PNUD et questions connexes**

Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera invité à : a) prendre note de la première prolongation d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, des programmes de pays pour le Burundi, le Cabo Verde, le Gabon, la Mauritanie et la République centrafricaine; b) approuver la deuxième prolongation d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2017, des programmes de pays pour le Burkina Faso et le Yémen; c) approuver la prorogation de deux ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2018, du programme de pays pour le Sénégal; et d) examiner et approuver, conformément à la décision 2014/7 du Conseil d'administration, les descriptifs de programme de pays de la République de Maurice et du Soudan du Sud.

#### *Documentation*

Prolongations de programmes de pays (DP/2016/12)

Descriptif de programme de pays pour la République de Maurice (DP/DCP/MUS/4)

Descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud (DP/DCP/SSD/2)

## **Point 7**

### **Évaluation**

Le rapport annuel sur l'évaluation de 2015 met en lumière les activités menées à ce titre par le Bureau indépendant d'évaluation du PNUD. La situation actuelle de la fonction d'évaluation et des capacités d'évaluation de l'Organisation y est examinée, les enseignements tirés des évaluations réalisées en 2015 y sont détaillés et le programme de travail planifié et budgétisé du Bureau indépendant d'évaluation pour la période 2015-2016 y est présenté. Le rapport est accompagné d'une réponse de l'Administration. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

*Documentation*

Rapport annuel sur l'évaluation (DP/2016/13)

**Point 8**  
**Fonds d'équipement des Nations Unies**

Le Fonds d'équipement des Nations Unies soumet au Conseil d'administration son rapport annuel intégré sur les résultats pour 2015 et l'examen à mi-parcours du cadre stratégique pour la période 2014-2017. Le calendrier du cadre stratégique et des rapports y afférents est synchronisé avec celui du Plan stratégique du PNUD et vise à optimiser les synergies. Le présent rapport détaille la manière dont l'Organisation appuiera les pays les moins avancés (PMA) selon trois grands axes d'intervention : a) l'accroissement du financement destiné aux services de base et aux activités axées sur la croissance sans exclusive et le développement économique local; b) la mise en place de mécanismes de financement permettant de mieux faire face aux chocs économiques et environnementaux; et c) la promotion, sur le plan des politiques, de contextes propices à un financement durable du développement. Le rapport inclut des informations sur les résultats obtenus par le Fonds d'équipement des Nations Unies en 2015, un examen à mi-parcours du cadre stratégique et une version révisée de la matrice intégrée de résultats et de ressources. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note des résultats obtenus en 2015 et des perspectives d'avenir en ce qui concerne le positionnement du Fonds d'équipement des Nations Unies dans un système de financement du développement en pleine évolution. Conformément au souhait qu'il a exprimé dans sa décision 2014/12, le Conseil est également invité à s'engager de nouveau à faire en sorte que le Fonds puisse disposer de la « masse critique » de 25 millions de dollars par an dont il a besoin pour assurer sa présence ainsi que des modèles de financement novateurs dans au moins 40 des pays les moins avancés. Le Conseil prendra ainsi acte de la contribution stratégique que les modèles de financement public/privé adoptés par le Fonds aux fins du développement économique local sont susceptibles d'apporter dans l'optique du Programme de développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba et du Programme d'action d'Istanbul.

*Documentation*

Rapport annuel intégré pour 2015 et examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2014-2017 (DP/2016/14)

**Point 9**  
**Volontaires des Nations Unies**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi du rapport biennal 2014-2015 de l'Administrateur concernant le programme des Volontaires des Nations Unies. Conformément à la décision 2014/13, le rapport s'appuie sur la matrice intégrée de résultats et de ressources du cadre stratégique des Volontaires des Nations Unies pour la période 2014-2017. Ce rapport biennal présente les résultats et les aspects positifs que le programme des Volontaires des Nations Unies a permis d'obtenir dans la mise en œuvre de son cadre stratégique. Il constitue également un examen à mi-parcours dudit cadre, qui met en avant les progrès, les enjeux et les opportunités en la matière, et qui indique comment le programme

envisage l'avenir. Il attire plus particulièrement l'attention sur les approches et partenariats prospectifs, novateurs et axés sur la coopération Sud-Sud qui ont été retenus pour trouver des solutions reposant sur le volontariat en vue de répondre aux défis en matière de développement durable dans le cadre du programme de développement à l'horizon 2030. Le rapport fait aussi état des mesures fondamentales adoptées par le programme des Volontaires des Nations Unies pour s'adapter à l'évolution de la situation en matière de développement, notamment les investissements stratégiques et les changements opérés pour amener l'Organisation à s'orienter davantage sur les résultats et les partenariats. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être fournir des directives et une orientation concernant les éléments d'une décision, qui figurent dans le rapport.

#### *Documentation*

Volontaires des Nations Unies: Rapport de l'Administrateur (DP/2016/15)

## **Débat consacré au FNUAP**

### **Point 10**

#### **Rapport annuel du Directeur exécutif**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration examinera le rapport sur les progrès intégrés et l'examen à mi-parcours concernant la mise en œuvre du plan stratégique 2014-2017 réalisé par le Directeur exécutif.

La partie I dudit rapport contient une analyse intégrée des progrès réalisés et un examen à mi-parcours de la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017. Des analyses quantitatives et qualitatives plus détaillées sont présentées dans les annexes qui peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds.

L'annexe 1 de la partie I, intitulée « Examen statistique et financier pour 2015 », donne un aperçu général de la situation financière du Fonds et présente les statistiques essentielles concernant ses finances et ses programmes en 2015. Les chiffres donnés dans le rapport sont provisoires, dans l'attente du rapport du Comité des commissaires aux comptes.

En application de la résolution 59/267 de l'Assemblée générale, la partie II du rapport, intitulée « Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2015 », décrit succinctement la suite donnée par l'administration du Fonds aux principales recommandations faites par le Corps commun d'inspection dans ses rapports le concernant qu'il a publiés en 2015.

Au titre de ce même point de l'ordre du jour, le Conseil d'administration sera saisi de l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2014-2017, notamment de l'application de la méthode révisée de recouvrement des coûts, ainsi que du rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours dudit budget. Le présent rapport est soumis en application des décisions 2012/27 et 2013/32 du Conseil d'administration.

Le rapport sur le budget intégré comporte un examen du contexte stratégique et financier dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et passe en revue ses incidences sur les estimations de ressources, les

allocations de crédits et les résultats. Il répond aux demandes du Conseil d'administration, qui a sollicité un examen de l'application du cadre harmonisé de recouvrement des coûts ainsi qu'une évaluation des moyens d'améliorer la budgétisation axée sur les résultats.

S'agissant de la situation financière, le Fonds des Nations Unies pour la population demande une réduction des crédits alloués à son budget institutionnel pour le ramener à 609,9 millions de dollars pour 2014-2017, au lieu des 664,1 millions initialement approuvés. De même, il demande que le plafond approuvé pour ses interventions mondiales et régionales soit abaissé à 231,5 millions de dollars, au lieu des 275 millions initialement approuvés.

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur l'examen à mi-parcours du plan stratégique du Fonds et une autre décision concernant l'examen à mi-parcours du budget intégré.

#### *Documentation*

Rapport du Directeur exécutif : rapport sur les progrès intégrés et l'examen à mi-parcours concernant la mise en œuvre du plan stratégique du FNUAP pour 2014-2017 (DP/FPA/2016/2, Part I)

Examen statistique et financier de 2015 (DP/FPA/2016/2, Part I, Add.1)

Rapport sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2015 (DP/FPA/2016/2, Part II)

Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour la période 2014-2017 (DP/2016/3)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2014-2017 (DP/FPA/2016/4)

### **Point 11**

#### **Programmes de pays du FNUAP et questions connexes**

Le Conseil d'administration sera invité à : a) approuver, conformément à sa décision 2014/7, le descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud, et b) prendre note de la première prolongation d'un an du programme de pays pour la République dominicaine.

#### *Documentation*

Descriptif de programme de pays pour le Soudan du Sud (DP/DCP/SSD/2)

Prolongations de programmes de pays (DP/FPA/2016/6)

### **Point 12**

#### **Évaluation**

Conformément à la politique d'évaluation révisée du FNUAP (DP/FPA/2013/5) et aux décisions du Conseil d'administration y relatives, le rapport annuel du Bureau de l'évaluation pour 2015 présente les progrès réalisés au titre de la fonction d'évaluation, en particulier en ce qui concerne le plan d'évaluation



provisoire budgétisé pour l'exercice biennal 2014-2015, à l'aune des principaux indicateurs de résultats.

Le rapport présente les enseignements tirés des évaluations du Fonds achevées en 2015. Il décrit la manière dont le Bureau de l'évaluation contribue aux activités d'évaluation menées conjointement dans le système des Nations Unies et par les communautés de pratique à l'échelle mondiale pour aider au renforcement des capacités nationales d'évaluation. Enfin, il donne suite aux recommandations formulées dans le rapport annuel pour 2014 (DP/FPA/2015/6).

Les annexes au rapport peuvent être consultées séparément sur le site Web du Fonds. La réponse de l'Administration au rapport est également disponible (DP/FPA/2016/CPR.1).

Le Conseil souhaitera peut-être adopter une décision sur le rapport annuel du Bureau de l'évaluation.

#### *Documentation*

Rapport annuel du Bureau de l'évaluation (DP/FPA/2016/5)

## **Débat consacré à l'UNOPS**

### **Point 13**

#### **Rapport annuel de la Directrice exécutive**

Le rapport annuel de la Directrice exécutive de l'UNOPS présente en détail l'appui apporté par l'organisation à des projets de consolidation de la paix, ainsi qu'à des projets humanitaires et de développement mis en œuvre par ses partenaires. Grâce à quelque 1 300 projets déployés dans plus de 80 pays, l'Office apporte des résultats tangibles et durables aux populations dans le besoin. Le rapport fait ressortir les principaux succès enregistrés par l'organisation, en donnant des exemples de la manière dont l'UNOPS apporte son appui au système des Nations Unies et à ses partenaires partout dans le monde. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision à ce sujet, dont certains éléments sont suggérés dans le rapport.

#### *Documentation*

Rapport annuel de la Directrice exécutive (DP/OPS/2016/2)

## **Débat consacré aux questions communes**

### **Point 14**

#### **Audit et contrôle internes**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports d'audit et d'enquête internes du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

Le rapport du FNUAP contient des informations sur les activités menées par le Bureau de l'audit et des investigations au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Comme l'a demandé le Conseil d'administration dans sa décision 2015/13, le

rapport comporte un avis, modulé en fonction de la portée des travaux entrepris, sur l'adéquation et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle des organisations concernées, ainsi qu'une présentation concise des travaux menés pour établir l'avis et des critères retenus. Le présent rapport rend compte de la suite donnée aux précédentes décisions du Conseil, notamment les décisions 2014/21 (informations sur les pertes financières identifiées à la suite d'investigations ainsi que sur les modes de recouvrement et les montants recouverts), 2013/24 (indication des titres de tous les rapports d'audit interne publiés pendant l'année et des appréciations attribuées), 2012/18 (informations sur les questions importantes concernant la divulgation des rapports d'audit interne) et 2011/22 (informations sur les cas de fraude et les mesures prises en cas de comportement répréhensible). La réponse de l'Administration à ce rapport fait l'objet d'un document distinct (conformément à la décision 2006/13) et le rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit est joint en annexe au présent rapport (conformément au document DP/2008/16/Rev.1 sur le principe de responsabilité du PNUD).

Le rapport concernant les activités d'audit interne et d'investigation du Bureau des services d'audit et d'investigation du FNUAP pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 fait suite aux décisions 2015/2 et 2015/13 et à des décisions antérieures du Conseil d'administration sur ce sujet. Il passe en revue les activités menées en 2015 par le Bureau des services d'audit et d'investigation et contient des informations sur a) les ressources dudit bureau pour 2015; b) les problèmes importants qu'ont permis de dégager les activités d'audit interne et d'investigation du Bureau; c) les investigations, y compris les cas de fraude, et les mesures prises; et d) l'examen des recommandations d'audit interne formulées en 2010-2015 et l'état d'avancement de leur application. Enfin, le rapport donne l'opinion du Bureau, modulée en fonction de la portée des travaux entrepris, sur l'adéquation et l'efficacité de la structure de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle du Fonds. Les annexes au rapport peuvent être consultées séparément sur le site Web du FNUAP.

Conformément à la décision 2015/2 du Conseil d'Administration et aux décisions antérieures sur le sujet, le rapport annuel du Comité Consultatif pour les questions d'audit du FNUAP fait l'objet d'une annexe au présent rapport. La réponse de l'Administration à ces documents ainsi qu'au présent rapport est également disponible (DP/FPA/2016/CPR.2).

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport d'activité des services d'audit interne et d'investigation de l'UNOPS pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, présenté par le Groupe de l'audit interne et des investigations. Ce rapport est accompagné de la réponse de l'Administration, présentée séparément (conformément à la décision 2006/13), et du rapport annuel du Comité consultatif de la stratégie et de l'audit de l'Office pour 2015.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être adopter une décision sur les rapports d'audit interne et d'investigation du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

#### *Documentation*

PNUD : Rapport sur l'audit et les investigations internes (DP/2016/16)

FNUAP : Rapport du Directeur du Bureau des services d'audit et d'investigation sur les activités d'audit interne et d'investigation du FNUAP en 2015 (DP/FPA/2016/7)

Rapport annuel du Comité consultatif pour les questions d'audit du FNUAP (DP/FPA/2016/7/Add.1)

UNOPS : Rapport d'activité pour 2015 du Groupe de l'audit interne et des investigations (DP/OPS/2016/3)

## **Point 15**

### **Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS**

Au titre de ce point, le Conseil d'administration sera saisi des rapports des bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS.

Le Bureau de la déontologie du PNUD présente au Conseil d'administration son rapport sur les activités de l'année 2015, en application de la décision 2008/37 du Conseil. Conformément à la circulaire ST/SGB/2007/11 du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte », le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné ce rapport à sa soixante-seizième session, le 9 février 2016; le rapport a ensuite été présenté à l'Administrateur du PNUD. Comme l'a demandé le Conseil dans sa décision 2011/24, le présent rapport renferme des recommandations à l'intention de l'Administration sur le renforcement de la culture du PNUD en matière de déontologie, d'intégrité et de conformité. Il s'agit du huitième rapport annuel présenté par le Bureau de la déontologie depuis sa création en 2007.

Le Bureau de la déontologie du PNUD présente au Conseil d'administration son rapport sur les activités de l'année 2014, en application de la décision 2008/37 du Conseil. Conformément à la circulaire ST/SGB/2007/11 du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte », le Groupe de la déontologie des Nations Unies a examiné ce rapport à sa soixante-sixième session, le 11 février 2015; le rapport a ensuite été présenté à l'Administrateur du PNUD. Comme l'a demandé le Conseil dans sa décision 2011/24, le présent rapport renferme des recommandations à l'intention de l'Administration sur le renforcement de la culture du PNUD en matière de déontologie, d'intégrité et de conformité. Il s'agit du septième rapport annuel présenté par le Bureau de la déontologie depuis sa création en 2007.

Le rapport du FNUAP est présenté au Conseil d'administration en application du paragraphe 9 de sa décision 2010/17. Conformément à la circulaire ST/SGB/2007/11 du Secrétaire général, le rapport a été examiné par le Groupe de la déontologie des Nations Unies à sa soixante-dix-huitième session, le 9 février 2016, et ensuite remis au Directeur exécutif du FNUAP. Le présent rapport récapitule les activités entreprises par le Bureau de la déontologie du FNUAP en 2015, et décrit les tendances dans les domaines d'activité relevant de son mandat. Il présente également des recommandations à l'intention du personnel de direction sur le renforcement de la culture institutionnelle d'intégrité et de conformité. La réponse de l'Administration au rapport est également disponible (DP/FPA/2016/CPR.3).

En application de la décision 2010/17 du Conseil d'administration, le déontologue de l'UNOPS présente au Conseil le rapport sur les activités du Bureau de la déontologie en 2015. Ce rapport a été examiné par le Comité de déontologie des Nations Unies, conformément au paragraphe 5.4 de la circulaire ST/SGB/2007/11 du Secrétaire général intitulée « Respect de la déontologie à

l'échelle du système : organes et programmes ayant une administration distincte », telle que modifiée.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS et formuler des observations sur l'avancement de leurs travaux.

*Documentation*

Activités du Bureau de la déontologie du PNUD en 2015 (DP/2016/17)

FNUAP : Rapport du Bureau de la déontologie pour 2015 (DP/FPA/2016/8)

Activités du Bureau de la déontologie de l'UNOPS en 2015 (DP/OPS/2016/4)

**Point 16**

**Questions diverses**

**Réunion commune des Conseils d'administration  
du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF,  
d'ONU-Femmes et du PAM (3 juin 2016)**

Thèmes :

1. Mégadonnées et objectifs de développement durable;
2. Travailler dans des contextes instables, notamment dans les pays à revenu intermédiaire.

## Plan de travail provisoire Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS

Session annuelle de 2016 (6-10 juin 2016, New York)

| <i>Jour/date</i>           | <i>Heure</i>        | <i>Point</i> | <i>Sujet</i>   |
|----------------------------|---------------------|--------------|--|
| <b>Vendredi<br/>3 juin</b> | 10 heures-13 heures |              | Réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM   |
|                            | 15 heures-18 heures |              |  |
| <b>Lundi<br/>6 juin</b>    | 10 heures-13 heures | 1            | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session</li> <li>• Adoption du rapport sur les travaux de la première session ordinaire de 2016</li> </ul> <p><b>Débat consacré au FNUAP</b></p> <p>Déclaration du Directeur exécutif</p>  |
|                            |                     | 10           | Rapport annuel du Directeur exécutif <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les progrès intégrés et l'examen à mi-parcours concernant la mise en œuvre du Plan stratégique pour 2014-2017</li> <li>• Examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2014-2017, notamment de l'application de la méthode révisée de recouvrement des coûts</li> <li>• Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'examen à mi-parcours du budget intégré du FNUAP pour 2014-2017</li> <li>• Examen statistique et financier pour 2015</li> <li>• Rapport du FNUAP sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2015</li> </ul> |
|                            | 15 heures-16 h 30   | 10           | Rapport annuel du Directeur exécutif ( <i>suite</i> )  |
|                            | 16 h 30-18 heures   |              | <i>Manifestation spéciale du FNUAP: 13<sup>e</sup> Conférence commémorative en l'honneur de M. Rafael M. Salas</i>   |
| <b>Mardi<br/>7 juin</b>    | 10 heures-13 heures |              | <b>Débat consacré au FNUAP (<i>suite</i>)</b>  |
|                            |                     | 11           | Programmes de pays du FNUAP et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays</li> <li>• Prolongations de programmes de pays</li> </ul>   |

| <i>Jour/date</i>           | <i>Heure</i>        | <i>Point</i> | <i>Sujet</i>   |
|----------------------------|---------------------|--------------|--|
|                            |                     | 12           | Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du Bureau de l'évaluation du FNUAP et réponse de l'Administration</li> <li>• Évaluation thématique de l'appui du FNUAP aux recensements de la population et du logement afin d'éclairer la prise de décision et la formulation de politiques (2005-2014)</li> </ul> |
|                            | 13 h 15-14 h 45     |              | <i>Réunion d'information du Conseil d'administration sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030</i>   |
|                            | 15 heures-17 heures |              | <b>Débat consacré à l'UNOPS</b><br>Déclaration de la Directrice exécutive  |
|                            |                     | 13           | Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel de la Directrice exécutive</li> </ul>   |
|                            | 17 heures-18 heures |              | <i>Consultations informelles sur les projets de décisions</i>  |
| <b>Mercredi<br/>8 juin</b> | 10 heures-13 heures |              | <b>Débat consacré au PNUD</b><br>Déclaration de l'Administrateur   |
|                            |                     | 2            | Rapport annuel de l'Administrateur <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel intégré de l'Administrateur pour 2015 et examen à mi-parcours du Plan stratégique du PNUD pour 2014-2017</li> <li>• Rapport du PNUD sur les recommandations du Corps commun d'inspection en 2015</li> <li>• Annexe statistique</li> </ul>   |
|                            | 15 heures-17 h 30   | 2            | Rapport annuel de l'Administrateur ( <i>suite</i> )  |
|                            |                     | 3            | Questions financières, budgétaire et administratives <ul style="list-style-type: none"> <li>• Examen à mi-parcours du budget intégré du PNUD pour 2014-2017, notamment de l'application de la méthode révisée de recouvrement des coûts</li> </ul>   |
|                            | 17 h 30-18 heures   |              | <i>Consultations informelles sur les projets de décisions</i>  |
| <b>Jeudi<br/>9 juin</b>    | 10 heures-11 h 30   |              | <b>Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>)</b>   |
|                            |                     | 3            | Questions financières, budgétaires et administratives ( <i>suite</i> )   |
|                            | 11 h 30-13 heures   | 4            | Problématique hommes-femmes au PNUD <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur la mise en œuvre de la stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes (2014-2017)</li> </ul>   |
|                            |                     | 5            | Rapport sur le développement humain <ul style="list-style-type: none"> <li>• État des consultations concernant le rapport sur le développement humain (résolution 57/264 de l'Assemblée générale)</li> </ul>   |

| <i>Jour/date</i>            | <i>Heure</i>        | <i>Point</i> | <i>Sujet</i>   |
|-----------------------------|---------------------|--------------|--|
|                             | 15 heures-16 h 30   | 8            | Fonds d'équipement des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport sur les résultats du FENU en 2015</li> </ul>   |
|                             | 16 h 30-18 heures   | 9            | Volontaires des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> <li>• Volontaires des Nations Unies : Rapport de l'Administrateur</li> </ul>  |
| <b>Vendredi<br/>10 juin</b> | 10 heures-10 h 30   | 6            | Programme de pays du PNUD et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation et approbation des descriptifs de programmes de pays</li> <li>• Prolongations de programmes de pays</li> </ul>   |
|                             | 10 h 30-11 h 30     | 7            | Évaluation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel sur l'évaluation et réponse de l'Administration</li> </ul>  |
|                             | 11 h 30-13 heures   |              | <b>Débat consacré aux questions communes</b>   |
|                             |                     | 14           | Audit et contrôle internes <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur l'audit et les investigations internes et réponses de l'Administration</li> </ul>   |
|                             | 15 heures-18 heures | 14           | Audit et contrôle internes ( <i>suite</i> )  |
|                             |                     | 15           | Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS <ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports des Bureaux de la déontologie du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS sur les activités menées en 2014 et réponses de l'Administration</li> </ul> |
|                             |                     | 16           | Questions diverses <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption des décisions</li> </ul>  |
|                             |                     | 1            | Questions d'organisation <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du plan de travail provisoire pour la deuxième session ordinaire de 2016</li> <li>• Clôture de la session</li> </ul>  |